

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 65 (1920)  
**Heft:** 2

**Erratum:** Erratum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

égards, parce qu'il a vécu l'appel aux armes de 1792. Il eût été préférable de mettre le texte nouveau au-dessous du texte authentique. La mélodie entraînant et d'une harmonie si pleine et si franche, du chant des volontaires de Gruyère, est une vraie Marseillaise suisse qui mérite de redevenir populaire — avec ses deux textes.

Nous souhaitons que les cahiers de *la Gloire qui chante* se répandent partout dans notre pays, et contribuent à resserrer les liens entre le peuple et l'armée, par le culte de la saine tradition musicale.

Major DE V.

---

*Bericht des Quartieramtes der Stadt Basel.* 1914-1919. — Imprimerie von Frobenius. Bâle.

L'office des logements militaires de la ville de Bâle vient de publier un rapport sur son activité pendant la mobilisation (août 1914-1919).

Si l'on considère la situation géographique de Bâle on se rendra compte de l'importance de cette ville, pour le stationnement des troupes qui protégeaient la frontière, et du travail considérable qui incombait à l'organe administratif chargé du logement des troupes.

Cet office avait non seulement la tâche de pourvoir aux logements des troupes d'occupation et des unités bâloises qui mobilisaient, mais aussi celle d'assurer le ravitaillement en fourrages des chevaux. Cette tâche n'était certes pas une sinécure pour ce demi-canton dépourvu d'agriculture.

Ce rapport donne des renseignements intéressants sur l'organisation et les travaux du « Quartieramt », ainsi que sur les difficultés qu'il eut à surmonter. Il sera une source précieuse pour tous ceux qui étudieront notre mobilisation et les officiers seront particulièrement reconnaissants au conseiller d'Etat Miescher d'avoir mis à jour, sous cette forme, l'énorme travail de la ville de Bâle. Les Romands avaient su, du reste, apprécier l'hospitalité bâloise et l'ordre qui a régné durant toute la mobilisation.

L. J.

---

**ERRATUM.**— Dans la livraison de janvier 1920, page 61, ligne 25, lire *ferme* doctrine des Allemands, au lieu de *fausse* doctrine, etc.